

RGE
ECO ARTISAN
QUALISOL
QUALIBOIS
QUALIPV
QUALIPAC...

HANDIBAT
PG
ASSAINISSEMENT
FLUIDE FRIGO
PAC
C 15-100
MENUISERIE
ISOLATION
ETANCHEITE...

AMIANTE
SST
CACES
MONTAGE
ECHAFAUDAGE
HABILITATION
ELECTRIQUE
AIPR...

MARCHE
PUBLIC
3D
GERER
SON TEMPS
MANAGEMENT
REAB/GEARB...

ME FORMER ET FAIRE VALOIR MES COMPÉTENCES

PROGRAMME DE FORMATIONS

NOTRE SELECTION DE FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

2^{EME} SEMESTRE 2019



- FORMATIONS QUALIFICATIONS RGE
- FORMATIONS TECHNIQUES ET RÈGLEMENTAIRES
- FORMATIONS SÉCURITÉ OBLIGATOIRES
- FORMATIONS GESTION

CAPEB Charente-Maritime

107 av M. Crépeau BP 40065
17003 LA ROCHELLE cedex 1

Tél: 05.46.50.01.10

mail : capeb@capeb-charente-maritime.fr

www.capeb-charente-maritime.fr

PLANNING DES FORMATIONS DU 2EME SEMESTRE 2019

| | Durée | Date(s) | Lieu | Public |
|---|---------|--|--|--|
| FORMATIONS DONNANT ACCES AUX QUALIFICATIONS RGE RGE | | | | |
| Depuis le 1er janvier 2015, les aides publiques qui sont distribuées aux ménages sont conditionnées au recours à des professionnels ayant un signe de qualité RGE en fonction des travaux engagés. Nous vous proposons les formations vous permettant d'accéder à ces signes de qualités. | | | | |
| TRAVAUX DE PERFORMANCES THERMIQUES A L'EXCLUSION DES EQUIPEMENTS VALORISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES ECO ARTISAN - QUALIBAT TRAVAUX ISOLES | | |    | |
| FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - MODULE RENOVE Cette formation vous prépare au test nécessaire à l'obtention de la qualification métier Eco Artisan et/ou à la mention « RGE » aux qualifications « travaux isolés » de QUALIBAT ou Chauffage+ de Qualit'EnR. Vous y aborderez les principes et technologies d'amélioration de la performance énergétique des logements. | 3 jours | 16, 17 et 18 septembre 9, 10 et 11 décembre | Saintes La Rochelle | tous corps d'état |
| FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - FEE BAT 2 Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique. | 1 jour | 20 décembre | La Rochelle | tous corps d'état |
| PREPARER SON AUDIT RGE | 1 jour | 28 octobre | La Rochelle | tous corps d'état |
| TRAVAUX DE POSE D'EQUIPEMENTS VALORISANT LES ENERGIES RENOUVELABLES QUALIT'ENR - QUALIBAT | | | | |
| Equipements bois énergie Appellation QUALIBOIS module air Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation des appareils bois indépendants (poêle, insert...). Appellation QUALIBOIS module eau Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage à bois raccordé au réseau hydraulique dans les règles de l'art. | 3 jours | 17, 18 et 19 septembre 26, 27 et 28 novembre 3, 4 et 5 septembre 3, 4 et 5 décembre | La Crèche (79) La Crèche (79) Saintes La Crèche (79) | chauffagistes plombiers chauffagistes |
| Installations solaires thermiques Appellation QUALISOL CESI Cette formation vous permettra d'accéder à l'appellation QUALISOL et d'intervenir dans le secteur de l'équipement de chauffe-eau solaire dans l'habitat et de faire partie du réseau des professionnels reconnus compétents. Apprenez à connaître les enjeux du recours à l'énergie solaire, évaluez les perspectives du marché et maîtrisez les techniques avec 1 journée de pratique. | 3 jours | 10, 11 et 12 septembre 3, 4 et 5 décembre | La Crèche (79) La Crèche (79) | plombiers chauffagistes |
| Installations pompes à chaleur Appellation QUALIPAC L'objectif est de vous permettre de mettre en avant le concept de la pompe à chaleur (technologie éprouvée, faible coût d'exploitation, confort...), de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation, de vous offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre. | 5 jours | 21, 22, 23 et 24 et 25 octobre 6, 7, 8 et 14 et 15 novembre | La Crèche (79) Saintes et Angoulême | chauffagistes chauffagistes |
| Ou Appellation QUALIPAC CET Installation d'un chauffe-eau thermodynamique - Comprendre et maîtriser le fonctionnement - Règles de l'art tout type de ballon (air ambiant, air extérieur ou air extrait, monobloc ou bi-bloc) (aérothermie ou géothermie) | 2 jours | nous contacter | Tours (37) | plombiers |
| Installations photovoltaïques Appellation QUALI PV A l'issue de cette formation théorique (2 jours) et pratique (1 jour), vous pourrez accéder à l'appellation QUALI PV mention ELEC. | 3 jours | 22, 23 et 24 octobre | Saintes | professionnels assurés et qualifiés |
| Photovoltaïque en Autoconsommation <i>nouveau</i> | 1 jour | 10 octobre | Saintes | professionnels assurés et qualifiés |

FORMATIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES ET APPELLATIONS PROFESSIONNELLES

| | | | | |
|--|---------|--|--|-------------------------------------|
| <u>Menuisiers : choisir et installer dans les règles des menuiseries performantes - FEE BAT 3</u> | 2 jours | novembre | La Rochelle (Lagord) | menuisiers |
| <u>Mettre en œuvre une ventilation performante - FEE BAT 3</u> Formations théoriques <u>et</u> pratiques sur plateformes PRAXIBAT | 2 jours | novembre | La Rochelle (Lagord) | électriciens plombiers |
| <u>Isolation performante / parois opaques - FEE BAT 3</u> Concevoir et réaliser une enveloppe performante | 2 jours | 17 et 18 octobre | La Rochelle (Lagord) | métiers de l'isolation |
| Réglementation GAZ Appellation PG Cette formation permettra de préparer la personne « Responsable Gaz » de l'entreprise à la validation des connaissances gaz dans le cadre du dispositif d'habilitation des entreprises PG. Apprenez à : - maîtriser la réglementation gaz - maîtriser les bases nécessaires pour aborder la validation des connaissances gaz | 2 jours | 21 et 22 octobre 2 et 3 décembre | La Rochelle Saintes | Chauffagistes chauffagistes |
| Réglementation FLUIDES FRIGORIGENES Préparation au test pour l'obtention du certificat d'aptitude Attention ! Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation « climatisation » ou « pompe à chaleur » suivie de la « maintenance des circuits frigorifiques ». Ces 4 jours de formation vous permettront de vous préparer au test d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (prérequis nécessaire à la demande d'attestation de capacité) tant au niveau pratique que théorique. | 5 jours | 21, 22 novembre et 27, 28 et 29 novembre | La Rochelle | frigoristes plombiers chauffagistes |
| Réglementation ACCESSIBILITE Appellation HANDIBAT - Les fondamentaux + module B1 logement Individuel | 2 jours | 23 et 24 octobre | La Rochelle | tous corps d'état |
| Charte Assainissement - réglementation assainissement autonome Formation obligatoire au référencement de la charte assainissement individuel de Charente Maritime. | 2 jours | 8 et 9 janvier 2020 | Saintes | maçons TP |
| Maintenance des chaudières - Gaz - Fioul | 2 jours | 23 et 24 septembre 9 et 10 septembre | (BTP CFA 86) Saint Benoit | chauffagistes |
| Nouvelle réglementation GAZ applicable au 1^{er} janvier 2020 <i>Actualité</i> | 1 jour | 20 septembre 4 octobre 12 novembre 6 décembre | Saintes La Rochelle La Rochelle Saintes | chauffagistes |
| Norme C 15-100 Mise à jour de la réglementation | 1 jour | 15 octobre | La Rochelle | électriciens |
| Mise en sécurité des installations électriques dans l'habitation par LE CONSUEL | 1 jour | 10 décembre | Saintes | électriciens |
| Hydraulique : Conception - mise en œuvre et équilibrage des réseaux hydrauliques | 2 jours | 26 et 27 septembre | La Crèche (79) | plombiers chauffagistes |

Pour tous renseignements et inscriptions aux formations,
 pour toute information concernant CONSTRUCYTS, le FAFCEA et
 le Conseil de la Formation (Formation Continue des Artisans et des Conjoints non salariés)
 Votre contact : Corinne GAUDIN - CAPEB Charente-Maritime
 107 avenue Michel Crépeau - BP 40065 - 17003 LA ROCHELLE CEDEX 1
 Tél : 05.46.50.01.10 - capeb@capeb-charente-maritime.fr ou corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr

FORMATIONS OBLIGATOIRES - SECURITE

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Gestes et postures - Manutention | 1 jour | 22 novembre | Saintes | tous corps d'état |
| Habilitations électriques | | | | |
| - BE MANOEUVRE BS | 2 jours | 12 et 13 septembre 19 et 20 décembre | La Rochelle Saintes | **Nous consulter |
| - BR-BC-B1V-B2V-B1-B2 | 3 jours | 2, 3 et 4 octobre | Saintes | |
| - Recyclage tous les 3 ans <ul style="list-style-type: none"> • électriciens • non électriciens | 2 jours 2 jours | 12 et 13 novembre 7 et 8 octobre | La Rochelle Saintes | |
| Sauveteurs Secouristes du travail (SST) <p>L'objectif majeur est la prévention afin de limiter les accidents du travail. Les stagiaires seront formés sur la conduite à tenir face à un accident du travail, qu'il soit de nature électrique, en vase clos ou milieu毒ique, spécifique à l'entreprise ainsi que les techniques de protection. Ils sauront également quel comportement adopter face aux grandes urgences vitales, telles que la perte de connaissance, l'arrêt de la circulation, l'arrêt de la ventilation et les autres atteintes (plaies, brûlures thermiques, chimiques, électriques).</p> | 2 jours Recyclage 1 jour (tous les 2 ans) | 4 et 5 novembre 12 décembre | La Rochelle La Rochelle | tous corps d'état SST |
| Montage démontage vérification et utilisation : Echafaudage fixe <p>L'objectif de cette formation est de permettre de réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage fixe ou roulant appartenant à l'entreprise dans le respect des règles.</p> | 2 jours | 21 et 22 octobre | Saintes | tous corps d'état |
| Amiante <p>Formations OBLIGATOIRES issues de la nouvelle réglementation depuis l'arrêté du 23/02/2012 pour toutes les activités nécessitant des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (entretien/maintenance).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs (hors chefs d'entreprise) - Encadrants techniques - chefs d'entreprise | 2 jours 5 jours | (nous consulter) (nous consulter) | Niort Niort | tous salariés bâtiment chefs d'entreprise |
| Travaux en hauteur et sécurité <p>Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux de la prévention en abordant le traitement des risques de chute de hauteur. Vous verrez les appareils d'élévation du personnel, les protections collectives ainsi que les équipements de protection individuelle.</p> | 2 jours | 28 et 29 novembre | Saintes | tous corps d'état |
| Caces <ul style="list-style-type: none"> - Nacelle (cat. 1B.3B) - Grue Auxiliaire de chargement - Engin (cat. 1.2.4.7.8.9.10) | en fonction des engins de chantier | nous consulter | Le Thou Châtelailon Saintes Gemme | utilisateurs d'engins de chantier |
| Autorisation d'intervention à proximité des réseaux <p>Formations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2018 issues de la réforme anti-endommagement des réseaux.</p> | 1 jour | 19 septembre | La Rochelle | tout intervenant à proximité des réseaux |

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL - GESTION - INFORMATIQUE

| | | | | |
|---|--------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------|
| Marchés publics <p>Découvrez et familiarisez-vous avec les marchés publics BTP (niveau débutant)</p> | 1 jour | 3 décembre | La Rochelle | tous corps d'état |
| Réalisez une réponse efficace aux appels offres dématérialisées | 1 jour | 5 décembre | La Rochelle | tous corps d'état |
| Construisez un mémoire technique de qualité pour les appels d'offre | 1 jour | 6 décembre | La Rochelle | tous corps d'état |
| GEAB : Gestion de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment Formation diplômante de niveau IV (Bac). | 60 jours sur 2 ans | ouverture 2020 | La Rochelle et/ou Saintes | tous corps d'état |
| REAB : Responsable de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment Formation diplômante de niveau III (Bac+2) | 50 jours sur 2 ans | ouverture 2020 | La Rochelle et/ou Saintes | tous corps d'état |
| Conception 3D - modélisation <p>Initiation au logiciel SKETCH'UP Perfectionnement au logiciel SKETCH'UP</p> | 1 jour 1 jour | 12 septembre 13 septembre | La Rochelle La Rochelle | tous corps d'état |
| Manager et motiver efficacement ses salariés du BTP | 2 jours | 10 et 11 octobre | La Rochelle | Tous corps d'état |
| Calculer ses coûts de revient et présenter un devis percutant (CALCULAB) | 1 jour | 11 octobre | Saintes | Tous corps d'état |
| Comment mieux gérer son temps et ses priorités dans le bâtiment Nouveau | 2 jours | 7 et 8 novembre | La Rochelle | Tous corps d'état |

Le point sur...

Les formations à caractère obligatoire

AIPR :

La réforme DT-DICT impose aux employeurs de délivrer, depuis le 1er janvier 2018, une **attestation d'intervention à proximité des réseaux** (AIPR) à leurs salariés intervenant lors de travaux à proximité de réseaux qu'ils soient aériens ou enterrés (maçons, couvreurs, façadiers, menuisiers, TP...). L'AIPR est délivrée pour une durée de 5 ans. L'employeur doit disposer d'une attestation de compétence du salarié délivrée suite à un examen par QCM dans un centre agréé.

MONTAGE D'ECHAFAUDAGES :

Les chutes de hauteur sont à l'origine du risque majeur d'accidents graves et mortels dans le bâtiment. La formation à la mise en œuvre et à l'utilisation en sécurité des échafaudages est un moyen fondamental de réduction des risques.

Le décret de 2004 précise « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées... ».

HABILITATIONS ELECTRIQUES selon la norme NF C 18-510 obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2015 :

Pour tous les corps d'état travaillant sur ou à proximité d'installations électriques :

- Pour le salarié : le chef d'entreprise a l'obligation de délivrer à son salarié une attestation appelée « habilitation électrique » qui certifie qu'il a les **connaissances pour travailler en toute sécurité**.
- Pour le chef d'entreprise : en cas de contrôle ou de problème, il doit également pouvoir prouver ses **connaissances en matière de sécurité électrique**.

AMIANTE :

L'amiante ce n'est pas uniquement le flocage ou les toitures en amiante ciment. Sans le savoir **vous êtes confronté** à des produits contenant de l'amiante sur vos chantiers. Avant l'interdiction de 1997, **plus de 3000 produits du bâtiment ont contenu de l'amiante** (joints d'ouvertures, colles, peintures, revêtements de sols, canalisations....). **Ils sont toujours présents dans les bâtiments où vous intervenez.**

Deux niveaux d'intervention co-existent qui supposent un niveau de formation différent :

- Vous **intervenez sur des matériaux amiantés** (changement de chaudière, rénovation, percements...), comme les trois quarts des entreprises du bâtiment :
Formation dites « Sous-section 4 » : formation de 2 jours pour les opérateurs + formation de 5 jours pour l'encadrement (chef d'entreprise). Les deux sont indissociables.
- Vous faites du **retrait ou du confinement de matériaux amiantés** (déflocage, dépose de couverture amiante-ciment...) :
Formation dites « Sous-section 3 » : formation de 5 jours pour les opérateurs + formation de 10 jours pour l'encadrement + certification. Il s'agit dans ce cas d'une véritable démarche de l'entreprise qui souhaite se lancer sur le marché de la dépose d'amiante.

CACES :

Le code du travail précise : « La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate ». **Salariés et chefs d'entreprises qui conduisent des engins de chantier sont concernés.**

FORMATION CSE (Comité Social et Economique)

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique doivent bénéficier d'une formation conforme aux dispositions de l'article R.2315-9 à 11 du code du travail (3 jours) et conformément à l'article IX-23 de la CCN du 8.10.90.

Cette formation qui revêt un caractère théorique et pratique, a pour objet de développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail.

Elle vise aussi à les initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

La formation doit être dispensée dès la première désignation des membres du CSE.

Elle est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant 4 ans consécutifs ou non, dans le cadre de stages distincts de la formation initialement suivie. Elle permet alors une actualisation des connaissances et le perfectionnement des élus.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres formations spécifiques à certaines situations de travail, et la formation en interne, dispensée par le chef d'entreprise, ne doit pas non plus être perdue de vue. Néanmoins le moyen le plus sûr d'attester des connaissances reste la formation dispensée par un organisme extérieur.

GEAB

FORMATION GESTION DE L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT NOUVELLE SESSION EN 2020

Cette formation G.E.A.B est une formation qualifiante de Niveau IV (niveau Bac) enregistrée au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles).

Accessible aux candidats titulaires d'un niveau V (CAP) ou d'une expérience professionnelle minimale de six mois dans la fonction visée, elle est destinée aussi bien aux :

- chef d'entreprises
- conjoints (tes)
- collaborateurs (trices)
- associés (ées)
- salariés (ées)

Son objectif est de vous faire acquérir de nouvelles compétences visant à vous donner les moyens de faire face à la complexité de la gestion d'une entreprise artisanale du BTP.

Tout en enrichissant vos acquis professionnels cette formation vous permet également de VALORISER votre parcours en aboutissant à un diplôme reconnu.

Sa durée est de 400 heures. Elle se déroule sur deux ans à raison de deux jours consécutifs par mois.

Cette formation comporte 5 modules :

I Module Comptabilité/Gestion

L'entreprise dans son environnement

La comptabilité de l'entreprise

La rentabilité (prix de revient, prix de vente...)

La budgétisation et les tableaux de bord de l'entreprise

L'analyse financière

La gestion de la trésorerie

La négociation bancaire

II Module Organisation /Commercial

Le secrétariat et la gestion administrative

La gestion rationnelle du téléphone

Communiquer pour mieux vendre

III Module Juridique/Social

Le statut du conjoint et les régimes matrimoniaux

Les statuts juridiques de l'entreprise artisanale

La fiscalité des PME du Bâtiment

La gestion du personnel de l'entreprise artisanale

Le droit social et la paie

La gestion des ressources humaines

Hygiène, Qualité, Sécurité et Environnement dans l'entreprise

(H.Q.S.E.)

IV Module Environnement Professionnel

L'environnement socio-économique de l'entreprise

Les marchés publics et privés du BTP

Les qualifications professionnelles, les certifications et les appellations

V Module Informatique et Multimédia

La bureautique (traitement de texte, tableur)

La comptabilité informatique

Les devis, factures et suivis de chantiers informatisés

La paie informatisée

Internet : messagerie et navigation

Pour avoir des précisions sur :

- Les méthodes pédagogiques utilisées ;
- Les modalités de l'examen ;
- Les modalités d'inscription ;
- Les modalités financières et le restant à charge....**Contactez notre service Formation.**

LES CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2019

CONSTRUCTYS

(Formation Continue des salariés des entreprises de moins de 10 salariés)

| CAS GENERAL Nature de l'action de formation | Plafonds de participation | | Frais annexes (forfait) |
|---|-----------------------------|----------------------------|--|
| | Coûts pédagogiques horaires | Salaires chargés (forfait) | |
| Formation qualifiante technique BTP | 30 € | 13 € | 8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation |
| Formation de perfectionnement technique BTP | 30 € | 13 € | 8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation |
| Formation de perfectionnement hors technique BTP | 22 € | 13 € | 8% des coûts pédagogiques x nb d'heures de formation |

Pour construire votre projet et connaître les différents financements et établir vos demandes de financement CONSTRUCTYS, contactez votre correspondante locale CONSTRUCTYS, Corinne GAUDIN au 05.46.50.01.10 ou corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr pour un conseil en formation gratuit.

FAFCEA

(Formation Continue des Artisans et des Conjoints)

Financement de seulement 2 formations sur l'année 2019 dans une limite de 50 heures maximum par an et par chef d'entreprise hors formations spécifiques au forfait.

| Secteur Bâtiment | | | |
|--|---|-------------------------|-----------------------|
| FORMATIONS | Durée maximale (par stagiaire et par an) | Coût horaire maximum | Formation sur site |
| Stages Techniques (tous stages) | 50 h | 25 € | oui |
| Stages spécifiques au forfait | Prise en charge forfaitaire | | |
| • permis de conduire : C ou CE, C1, C1E, FIMO, EB, FCO | Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600 euros maximum | | |
| Formations diplômantes | Prise en charge plafonnée à 5000 € par action et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28 euros (après avis des commissions techniques) | | |

Pour toute information complémentaire ou établir vos demandes de financement FAFCEA, contactez votre service formation au 05.46.50.01.10 ou corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr

Nos partenaires formation



Votre partenaire formations !

Pour toutes vos formations à la Mobilité et à la Sécurité

- CACES® : Logistique
- CACES® : Levage
- CACES® : Travaux Publics
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Echafaudage, Travail en hauteur
- Habilitation électrique
- Sensibilisation à la sécurité routière (récupération de points...)
- Permis de conduire toutes catégories
- FIMO/FCO



ECF Vienne - Tél. 05 49 08 93 18
ECF Charente - Tél. 05 49 08 93 23
ECF Charente-Maritime - Tél. 05 49 08 93 22
ECF Deux-Sèvres - Tél. 05 49 08 80 35



Votre Organisme de Formation Professionnelle

pour tous les actifs du BTP : Artisans, Chefs d'entreprise, Conjoint(s)es, Salariés(es)

Optimisez les compétences de votre entreprise

grâce à notre large choix de formations

- Techniques métiers tous corps d'état BTP.
- Eco-construction, Economies d'énergie, RGE (FEEBât, Réno Expert, Qualit'Enr, Praxibat).
- Accessibilité et adaptabilité des logements pour personnes à mobilité réduite (Marque HANDIBAT).
- Bureautique et Informatique de gestion.
- Prévention des risques et Sécurité.
- Organisation et Gestion d'entreprise (Formations diplômantes GEAB et REAB).

Retrouvez-nous sur
arfab.fr

Vos contacts ARFAB

Ottavia : 05 17 74 12 74 (Formations courtes).
Asli : 05 49 08 12 44 (GEAB et REAB)
Clément : 05 49 55 44 53 (Réno Expert et Praxibat).



Formation CACES®

AIPR - VGP

Prévention et Secourisme



Votre correspondante formation CAPEB 17 :

Mme Corinne Gaudin : corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr



www.capeb-charente-maritime.fr

CAPEB Charente-Maritime

107 av M. Crépeau BP 40065

17003 LA ROCHELLE cedex 1

Tél: 05.46.50.01.10

Courriel : capeb@capeb-charente-maritime.fr